

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 17833**

Intitulé

Responsable de communication

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Groupe EDH - Groupe des écoles Denis Huisman (EDH) - EFAP	Directeur

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1969)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

320p Organisation et gestion : Organisation et gestion des campagnes de relations publiques et de communication

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

D'une façon générale, le responsable de communication organise, met en œuvre des actions de communication et de diffusion de l'information et réalise des outils / supports de communication selon la stratégie de l'entreprise.

Ses activités sont les suivantes :

- analyse stratégique de l'information interne et externe
- élaboration de plans de communication
- gestion de l'image de l'entreprise
- gestion de la communication en situation de crise
- conception et diffusion des messages
- organisation et suivi de la mise en œuvre des actions de communication / pilotage d'un projet de communication
- coordination des relations avec les prestataires internes et externes
- management d'une équipe de production et/ou évènementiel.

Il doit aussi s'adapter aux spécificités des moyens auxquels il a recours :

- relations avec les médias,
- communication audiovisuelle,
- médias sociaux et web 2.0,
- e-communication.

Les capacités attestées :

Participer à la définition d'une stratégie de communication interne et/ou externe, en analysant l'environnement d'une entreprise, d'un produit ou d'un service.

Identifier les publics cibles visés par la communication en les répertoriant en collaboration avec les RH ou la direction commerciale et marketing et/ou en utilisant des études spécifiques.

En interne en accord avec sa hiérarchie, ou en externe avec son commanditaire, proposer un plan de communication cohérent répondant à la problématique posée et respectant un budget et un calendrier pré-établis.

Définir l'identité visuelle d'une entreprise en proposant une charte graphique innovante et pertinente en accord avec les objectifs stratégiques et commerciaux définis par le commanditaire et dans le respect des contraintes économiques.

Mettre en place une communication propre à une situation de crise en adaptant moyens, outils et messages aux circonstances.

Concevoir ou faire concevoir des supports de communication variés adaptés à leur objectif (information, vente, fidélisation, repositionnement d'image,...) , à leurs canaux de diffusion et prenant en compte les spécificités des cibles auxquelles ils s'adressent.

Prendre en charge intégralement l'organisation d'actions de communication de tout type d'un point de vue fonctionnel, organisationnel et financier et suivre leur déroulement pour prendre des mesures correctives rapides si nécessaire.

À partir des offres faites en réponse à un cahier des charges, choisir les prestataires externes partenaires d'un projet de communication.

Coordonner les missions des acteurs internes et externes d'un projet en veillant à la circulation des informations, au respect du planning et du budget.

Manager une équipe de production ou d'évènementiel en favorisant sa créativité et en veillant à la cohésion d'équipe.

Organiser et entretenir les relations avec les médias en créant et maintenant une relation de confiance de façon à obtenir régulièrement la couverture médias des actions de l'entreprise ou du client.

Utiliser les médias audiovisuels en participant à la production, à la réalisation ou à l'animation d'émissions de radio ou de télévision : interviews, reportages, films publicitaires.

Utiliser les réseaux sociaux et professionnels pour communiquer de façon immédiate, interactive et ciblée, tout en veillant au respect des règles de bonnes conduites et à la réputation de l'entreprise.

Créer et animer un site internet en veillant à son actualisation permanente, à l'optimisation de son référencement et à la gestion de son contenu dans le respect des textes réglementaires.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Tous les secteurs d'activité sont concernés par la communication : entreprises de toutes tailles, administration centrale et territoriale, milieu associatif, médias etc.

En début de carrière les postes sont le plus souvent ceux de :

Assistant / assistante de communication
Attaché / attachée de presse
Chargé / chargée de communication
Chargé / chargée des relations presse
Chargé / chargée des relations extérieures
Chargé / chargée de production
Chef de projet
Chef de produit
Journaliste, journaliste-pigiste
Chroniqueur
Casteur / casteuse
Animateur / animatrice de réseaux («community manager»)
Webmaster chargé / chargée de communication

Après quelques années d'expérience ils évoluent vers des fonctions de :

Responsable de communication
Responsable de communication événementielle
Responsable de communication interne
Responsable de communication externe
Responsable de communication internet/intranet, webmaster
Responsable de communication audiovisuelle et multimédia
Responsable des relations publiques ou des relations extérieures
Responsable de production, d'animation radio ou de télévision
Responsable de clientèle, de projets, de budgets (agences)
Responsable de la promotion
Responsable de la communication publicitaire
Conseiller / conseillère en communication
Consultant / consultante en communication
Chef du service de presse
Chef du service d'information et de communication
Responsable d'édition d'entreprise, journaliste d'entreprise
Rédacteur(trice) multimédia
Chef de publicité

Codes des fiches ROME les plus proches :

E1103 : Communication

E1401 : Développement et promotion publicitaire

E1106 : Journalisme et information média

E1402 : Élaboration de plan média

Réglementation d'activités :

Adopté en 1965, puis amendé en 1968 et en 2009 par l'International Public Relations Association (IPRA), le **Code d'Athènes** édicte les règles éthiques des praticiens des Relations Publiques.

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Les différentes modalités de certification sont les suivantes :

- étude de cas de communication
- ateliers de communication
- stages en entreprise

Chacune de ces modalités fait l'objet d'un dossier ou rapport soutenu à l'oral

Validité des composantes acquises : 5 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION

QUINON

COMPOSITION DES JURYS

Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Membres de l'institution : - Le Directeur délégué aux programmes académiques et à la vie étudiante - Le Directeur Académique de l'EFAP Bordeaux Membres extérieurs à l'institution : - un(e) directeur/trice de la communication - un(e) attaché(e) de presse senior - un(e) responsable de communication - un(e) directeur/trice d'agence
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	idem
En contrat de professionnalisation	X	Idem
Par candidature individuelle	X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2006	X	Idem

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 16 février 2006 publié au Journal Officiel du 5 mars 2006 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, avec effet au 5 mars 2006, jusqu'au 5 mars 2011.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Arrêté du 19 novembre 2013 publié au Journal Officiel du 29 novembre 2013 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau II, sous l'intitulé "Responsable de communication" avec effet au 10 août 2013, jusqu'au 29 novembre 2018.

Arrêté du 17 juin 2011 publié au Journal Officiel du 10 août 2011 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour deux ans, au niveau II, sous l'intitulé "Responsable de communication" avec effet au 5 mars 2011, jusqu'au 10 août 2013.

Décret n° 2004-171 du 19 février 2004 modifiant le décret n° 2002-616 du 26 avril 2002 relatif au répertoire national des certifications professionnelles (publié au Journal Officiel du 22 février 2004). La validité du titre est prorogée jusqu'au 31 décembre 2005.

Arrêté du 3 octobre 2002 publié au Journal Officiel du 12 octobre 2002 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique. Observations : L'homologation prend effet à compter du 1er janvier 1966 et jusqu'au 31 décembre 2003.

Arrêté du 21 juillet 1999 publié au Journal Officiel du 30 juillet 1999 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique sous l'intitulé 'Responsable de communication'.

Arrêté du 6 mai 1993 publié au Journal Officiel du 27 mai 1993 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique sous l'intitulé 'titre de l'école française des attachés de presse' avec rétroactivité à 1966

Pour plus d'informations

Statistiques :

450 certifiés tous sites confondus.

Autres sources d'information :

<http://www.efap.com>

Lieu(x) de certification :

Groupe EDH - Groupe des écoles Denis Huisman (EDH) - EFAP : Île-de-France - Paris (75) [Paris]

Paris : 61-63 rue Pierre Charron, 75008 Paris

Lyon : 47 et 38 rue Henry Gorjus, 69004 Lyon

Lille : 9-11 rue Léon Trulin, 59800 Lille

Bordeaux : 8 Parvis des Chartrons, 33000 Bordeaux

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Paris, Lyon, Lille, Bordeaux

Historique de la certification :

Ancien libellé de la certification : - Titre de l'école française des attachés de presse (Arrêté du 6 mai 1993 publié au Journal Officiel du 27 mai 1993)

Certification précédente : Responsable de communication